



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Cafep-Capes

Section Arts plastiques

- 1) Exemple de sujet pour la seconde épreuve d'admissibilité
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes et du Cafep-Capes BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves

CAPES BAC +3
Sujet 0 / Seconde épreuve d'admissibilité

Axe de travail : la relation du corps à la production artistique

En quoi les œuvres du corpus nous renseignent-elles sur le statut et rôle du geste – contextes, opérations, visées artistiques – dans une création plasticienne ?

Vous élargirez votre réflexion à d'autres références en arts plastiques, mais aussi dans d'autres arts.

Sous la forme d'un portfolio, votre réponse devra s'appuyer sur des observations précises des données du corpus et la mobilisation de connaissances personnelles (culturelles, techniques, procédurales, etc.). Elle articulera **obligatoirement** des moyens visuels et textuels.

Corpus



Mains négatives rouges peintes sur parois, 22 340 avant le présent, période gravettienne.
Grotte de la Fuente del Salín, Cantabrie, Espagne.



Saint Luc, décor du Livre d'Heures Ms 57, 1510, page 34, 18,5 x 12,6 :
cm. Réserve précieuse, Médiathèque de Poitiers.



Jean-Auguste-Dominique INGRES (1780-1867), *Louise, Princesse de Broglie, Comtesse d'Haussonville*, 1845, huile sur toile, 131,8 x 92,1 cm. The Frick Collection, New York, Etats-Unis d'Amérique.



Vincent Van GOGH (1853-1890), *Champ de blé aux corbeaux*, 1890, huile sur toile, 50,5 x 100,5 cm. Musée Van Gogh, Amsterdam, Pays-Bas.



Hans NAMUTH (1915-1990), Jackson Pollock peignant *Painting One*, derrière Lee Krasner, 1950, épreuve gélatino-argentique, 27.94 x 27.3 cm. Buffalo AKG Art Museum, Buffalo, États-Unis Amériques.

Jackson POLLOCK (1912-1956), Lee KRASNER (1908-1984)



Niki de SAINT PHALLE (1930-2002) réalisant *Pirodactyl sur New York*, 1962, tir à la carabine, peinture, plâtre et objets divers sur deux panneaux de bois. Œuvre produite conservée au Musée Guggenheim, Abou Dabi, Émirats Arabes Unis.

Les attendus du sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Attendus	Le candidat est capable de :
Plasticiens	- Observer, repérer, caractériser les dimensions sensibles et les enjeux plastiques (techniques, artistiques, esthétiques) des œuvres du corpus liés au sujet.
Culturels	- Situer les œuvres du corpus dans l'espace et le temps et d'enrichir son propos d'autres références précises.
Théoriques	- Analyser des données extraites du corpus et dégager des problématiques relevant de la création artistique, ses processus, ses procédés.
Procéduraux	- Maîtriser - o les outils de la langue pour rédiger afin de soutenir une analyse argumentée et étayée ; - o les moyens de la représentation plastique pour démontrer et expliciter. - Articuler, de manière opérante et fluide, ces deux dimensions dans le portfolio qu'il produit.

Réglementation de la seconde épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

A. – Epreuves d'admissibilité

2° Seconde épreuve d'admissibilité.

L'épreuve évalue la capacité du candidat à mobiliser ses capacités d'analyse et à témoigner de compétences et connaissances usuelles sur les processus et procédés de la création en arts plastiques et d'expression plastique.

Elle consiste en la réalisation d'un portfolio s'appuyant sur une documentation constituée autour d'une ou plusieurs œuvres.

Le candidat rend compte de sa capacité à analyser le corpus documentaire sous la forme d'un portfolio. Il réalise une analyse méthodique de ces références artistiques soutenue par des moyens visuels et textuels en tirant parti de l'articulation des uns et des autres pour éclairer le jury sur les enjeux plasticiens qu'il a identifiés.

Les moyens visuels relèvent de techniques appropriées au cadre et aux visées de l'épreuve. Ils peuvent être : graphiques (croquis, études documentaires, relevés, collages, coupes, élévations, etc.) et mobiliser la couleur comme la matérialité ; photographiques (captures sélectives, montages, etc.) ; procéder par un traitement numérique qui toutefois est nécessairement imprimé.

Le rendu prend la forme d'un portfolio de cinq pages maximum. Il est produit pendant l'épreuve. Ses composantes sont rendues solidaires. Les dimensions et les supports sont libres sous réserve que l'ensemble ne dépasse pas le format A2 (42 × 59,4 cm) et une épaisseur de 3 cm.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2,5.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.